



Vendredi 17 juillet 2026

Lettre d'information bimensuelle n°101

La lettre de la sénatrice

Madame, Monsieur, Chers (ères) Elus (es),

Les épisodes caniculaires qui frappent notre pays cet été n'en finissent pas de nourrir nos débats. Auditionnée au Sénat début juillet, la présidente de Météo-France a alerté sur les limites atteintes par l'opérateur public face à la multiplication des épisodes de chaleur extrême. En moins de vingt ans, l'institution a perdu des effectifs et près des deux tiers de ces implantations départementales. Un constat sur lequel je l'avais interpellée en octobre 2023 lors de son audition alors qu'elle était candidate au poste ([cliquez-ici](#)). Au moment même où les collectivités et les services publics doivent faire face à des crises de plus en plus fréquentes, il est impératif que des organismes comme METEO FRANCE et l'ONF disposent des moyens adéquats pour prévenir les risques.

S'agissant des moyens financiers qui concernent plus directement nos communes, un rapport sénatorial présenté le 8 juillet a révélé qu'en 2024, **5,5 milliards d'euros d'exonérations fiscales décidées par l'État n'avaient pas été intégralement compensés aux collectivités locales** ; un manque à gagner appelé à grimper à 7 milliards d'euros cette année. Il est revenu sur l'exonération de 20% de la taxe sur le foncier non bâti en 2006, la suppression de la taxe professionnelle en 2011, puis de la taxe d'habitation en 2018, et la fin de la CVAE... Année après année les rabotages ou suppressions d'impôts destinées pour tout ou partie aux collectivités se sont multipliés, et les mécanismes de compensation s'éloignent de leur objectif initial pour devenir, selon les mots mêmes du rapport,

de simples « leviers budgétaires à la disposition de l'État ». Pour nos petites communes, déjà confrontées à la hausse de leurs charges, les conséquences de cette dérive conditionnent directement leur capacité à investir et à répondre aux besoins de leurs administrés.

Qu'il s'agisse de la prévention climatique ou du financement de nos collectivités, l'État ne peut continuer à demander toujours plus aux territoires tout en réduisant, discrètement, les moyens qui leur reviennent.

Avec cette lettre n°101 s'achève la session parlementaire 2025-2026. L'occasion pour moi de vous souhaiter un bel été qui vous offre le temps de savourer les plaisirs simples, de partager de beaux moments et de profiter pleinement de celles et ceux qui vous sont chers.

Bonne lecture à vous toutes et tous.

Bien chaleureusement,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT

Gestion de crise par le Gouvernement de l'épisode caniculaire — audition de 5 ministres



Mardi 7 juillet, j'ai participé, en commun avec la commission des affaires sociales, à un échange de vues avec cinq ministres sur la gestion de la crise caniculaire par le Gouvernement, Monique Barbut (transition écologique, biodiversité et négociations internationales sur le climat et la nature), Annie Genevard (agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire), Édouard Geffray (éducation nationale), Stéphanie Rist (santé, familles, autonomie et personnes handicapées) et Maud Bregeon (porte-parole du Gouvernement et ministre déléguée chargée de l'énergie).

Cette audition m'a permis d'interroger le Gouvernement sur les moyens réellement mobilisés dans les écoles, les hôpitaux et auprès des collectivités pour protéger les plus fragiles des vagues de chaleur successives qui représentent désormais un défi majeur de santé publique et d'adaptation de nos territoires.

J'ai alerté sur la forte hausse des décès constatée pendant cet épisode de canicule, la nécessité de renforcer durablement notre système de santé, au-delà des seules mesures d'urgence et évoqué aussi les conditions de travail des salariés exposés aux fortes chaleurs.

J'ai regretté par ailleurs la baisse des moyens nécessaires aux collectivités pour faire face à l'isolation de leurs bâtiments publics et notamment la diminution du fonds vert passé de 2,4 milliards à 836 millions d'euros .

12 millions de nos compatriotes vivent dans des logements qui sont des passoires thermiques. Alors que nous devrions rénover 700 000 logements par an, l'ANAH n'en déclare que 120 000 en 2026.

J'ai enfin demandé quelles mesures immédiates le Gouvernement entendait mettre en œuvre pour protéger nos concitoyens lors des prochains épisodes de chaleur, mais aussi comment il compte préparer durablement notre pays à ces crises qui vont se multiplier.

[Lien vers la vidéo de l'audition](#)

Proposition de loi relative au droit à mourir dans la dignité



Mercredi 7 juillet, la majorité sénatoriale a fait adopter par 169 voix contre 164, une motion de rejet préalable sur la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, empêchant tout débat sur le texte. Avec mon groupe, favorable à l'ouverture de ce droit, encadré, pour les malades en phase avancée ou terminale, j'ai voté contre cette motion. Sur un sujet aussi grave, qui touche à l'intimité de chacun, notre assemblée se devait d'examiner le texte plutôt que de l'écarter sans débat. Faute d'accord entre les deux chambres, c'est l'Assemblée nationale qui a eu le dernier mot, avec un vote définitif mercredi 15 juillet, mettant fin à un parcours législatif de plus de trois ans.

Que contient la loi définitivement adoptée ?

Projet de loi de relance et de décentralisation du logement



Le 8 juillet, le Sénat a adopté en première lecture le projet de loi relatif à la relance et à la décentralisation du logement, après l'examen de plus de 40 amendements. Le texte accorde notamment aux maires un droit de veto motivé sur l'attribution des logements sociaux .« *Ce n'était d'ailleurs pas une demande de l'AMF. Les élus préféreraient pouvoir faire une contre-proposition face à une candidature, plutôt que d'avoir un droit de veto.* ». Il réautorise sous conditions, la location des logements classés F et G, moyennant un engagement de travaux avant 2030.

Avec mon groupe, j'ai voté contre ce texte car s'il comporte des avancées ponctuelles comme le futur programme ANRU 3 (2026-2040) qui ouvre une nouvelle phase du renouvellement urbain, il ouvre aussi la voie à des reculs sur la rénovation énergétique et la lutte contre les passoires thermiques, sans répondre à l'urgence de la crise du logement qui implique de doter les bailleurs des moyens financiers nécessaires pour construire alors que le pays enregistre plus de 2,5 millions de demandes de logement non satisfaites. Ce texte sera examiné par l'Assemblée nationale à la rentrée.

CMP — Proposition de loi visant à doter la France d'une stratégie nationale de lutte contre les maladies cardio-neuro-vasculaires

CMP — Projet de loi de programmation militaire pour les années 2024 à 2030



PROJET DE LOI

actualisant la **programmation militaire pour les années 2024 à 2030**
et portant diverses dispositions intéressant la défense,

(Procédure accélérée)

(Renvoyé à la commission de la défense nationale et des forces armées, à défaut de constitution
d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉ

AU NOM DE M. Sébastien LECORNU,
Premier ministre,

PAR MME Catherine VAUTRIN,
ministre des armées et des anciens combattants

J'ai voté en faveur des conclusions de la Commission Mixte Paritaire sur ce texte, désormais définitivement adopté. Ces pathologies, première cause de mortalité chez les femmes et deuxième cause de mortalité en France avec environ 140 000 décès par an, appellent une politique de prévention à la hauteur.

Le texte prévoit notamment une sensibilisation dès l'école primaire et élargit le dépistage de l'hypertension aux pharmaciens et aux masseurs-kinésithérapeutes.

La Commission Mixte Paritaire réunie sur l'actualisation de la loi de programmation militaire a acté une rallonge budgétaire supplémentaire de 36 milliards d'euros pour les armées sur la période 2026-2030, portant l'effort total à 436 milliards d'euros sur 2024-2030.

Avec mon groupe, j'ai voté contre ce texte dès la première lecture, comme lors du vote des conclusions de la CMP, en raison de son insincérité budgétaire. Ces crédits supplémentaires sont annoncés sans qu'aucune trajectoire de financement crédible ne soit précisée, au risque de peser demain sur d'autres politiques publiques, sociales et territoriales notamment.

Coupe du Monde de Football : courrier à l'ambadrice du Paraguay

En tant que présidente déléguée pour le Paraguay du Groupe interparlementaire France–Pays du Cône Sud, j'ai cosigné, avec son président Victorin Lurel, un courrier adressé à Mme Cynthia Filártiga Lacroix, ambadrice du Paraguay en France, pour condamner les propos abjects et inacceptables tenus par la sénatrice paraguayenne Celeste Amarilla à l'encontre du capitaine de l'équipe de France, Kylian Mbappé, lors de la Coupe du monde de la FIFA 2026.



Paris, le 7 juillet 2026

Mme Cynthia FILÁRTIGA LACROIX
Ambassadrice
Ambassade du Paraguay en France
1, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

GROUPE
INTERPARLEMENTAIRE
FRANCE-PAYS DU
CONE SUD

LE PRÉSIDENT

LA PRÉSIDENTE
DÉLÉGUÉE
FRANCE-PARAGUAY

Madame l'ambassadrice,

C'est avec consternation que nous avons pris connaissance de propos tenus, à l'occasion de la coupe du monde de la *Fédération internationale de football association* (FIFA) 2026, par Mme Celeste Josefina AMARILLA VDA. DE BOCCIA, à propos d'un joueur de l'équipe nationale française.

Le caractère délibérément raciste des propos tenus, diffusés via les réseaux sociaux et de surcroît maintenus par l'intéressée, constitue une atteinte aux valeurs humanistes que nous portons.

Nous nous réjouissons de la prise de position officielle de son excellence M. le Président Santiago PEÑA PALACIOS qui s'est désolidarisé de la sénatrice AMARILLA VDA. DE BOCCIA, et savons pouvoir compter sur nos homologues de l'honorable chambre des sénateurs de la République du Paraguay pour dénoncer des propos qui déshonorent l'intéressée.

Nous formulons le vœu que, face à cette situation, les autorités paraguayennes apporteront une réponse forte, à la hauteur de l'émotion suscitée, dans le cadre de liens d'amitié que nous souhaitons les plus étroits possibles entre nos deux pays.

Nous vous prions d'agréer, Madame l'ambassadrice, l'expression de notre très respectueuse considération,

Victorin LUREL
Président

Marie-Claude VARAILLAS
Présidente déléguée pour le Paraguay

Nous saluons la réaction du président paraguayen, Santiago Peña Palacios, qui s'est désolidarisé de ces déclarations, et appelons les autorités paraguayennes à apporter une réponse à la hauteur de leur gravité.

Le racisme n'a sa place ni dans le sport, ni dans nos sociétés. Il doit être combattu sans relâche car il gangrène notre vivre ensemble.

QUESTION AU GOUVERNEMENT

Réforme de MaPrimeRénov'

J'ai interpellé le Gouvernement sur le projet de recentrage de MaPrimeRénov', présenté début juillet devant le Conseil national de l'habitat et dont l'entrée en vigueur est annoncée pour septembre 2026. En réduisant les aides dédiées aux rénovations mono-geste, cette réforme risque de fragiliser les ménages modestes souvent contraints de procéder par étapes faute de moyens pour engager une rénovation globale. Après la suspension du dispositif en début d'année, ce nouveau coup de rabot envoie un signal négatif alors que la

rénovation énergétique doit rester une priorité, y compris pour affronter les vagues de chaleur, telles que nous les affrontons cet été.

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Réduction de la liste des travaux éligibles à MaPrimeRénov'

Madame Marie-Claude VARAILLAS attire l'attention de Madame la Ministre déléguée, porte-parole du Gouvernement auprès du Premier ministre et ministre déléguée, chargée de l'Énergie auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur la réduction de la liste des travaux éligibles à MaPrimeRénov'.

Alors que la France vient de traverser l'épisode caniculaire le plus intense de son histoire, provoquant une surmortalité de nos concitoyens et mettant en évidence les problématiques de confort thermique notamment dans les écoles, les hôpitaux et de nombreux logements devenus de véritables bouillottes thermiques, le Gouvernement annonce une réduction dans les dispositifs d'aide MaPrimeRénov'.

Cette décision va entraîner la réduction, voire la suppression, de nombreuses aides aux travaux de rénovation énergétique dits "par gestes". Pourtant, ce parcours progressif est souvent le plus adapté aux capacités financières de nombreux ménages ; il permet d'engager, par étapes, des travaux essentiels d'amélioration de la performance énergétique des logements tels que l'isolation, la ventilation ou le remplacement des équipements de production d'eau chaude.

Ces aides contribuent ainsi à adapter les logements aux épisodes de chaleur extrême comme aux vagues de froid, tout en réduisant les factures énergétiques qui pèsent lourdement sur le budget de nombreux ménages. Elles soutiennent également l'activité des entreprises locales du bâtiment dont l'activité est depuis plusieurs années fragilisée par les modifications successives des dispositifs d'aide.

Renoncer à ces travaux reviendrait donc à laisser des logements inadaptés et exposerait davantage leurs occupants, en particulier les plus vulnérables : nourrissons, femmes enceintes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes souffrant de maladies ou en situation de surpoids.

À l'heure où l'adaptation des logements au changement climatique constitue un enjeu majeur de santé publique, de pouvoir d'achat et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la rénovation énergétique progressive apparaît plus nécessaire que jamais.

Elle demande donc au Gouvernement de revenir sur cette décision et de rétablir pleinement les aides à la rénovation énergétique par étapes afin de permettre à chaque ménage d'améliorer progressivement la performance énergétique de son logement.

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PÉRIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

mc.varailas@senat.fr - 06 33 36 06 85

MARIE-CLAUDE
VARAILLAS

SÉNATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRÉSIDENTE
COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

MEMBRE DE LA DÉLÉGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLÈRE
DÉPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

CIRCONSCRIPTION

Félibrée à Abjat-sur-Bandiat



Du 3 au 5 juillet, à l'invitation de Fabrice Château, maire d'Abjat-sur-Bandiat, j'ai eu le plaisir d'assister à la 105^e Félibrée, la grande fête populaire et occitane du Périgord. Ce rendez-vous incontournable de notre identité périgourdine, porté par l'engagement de très nombreux bénévoles et habitants met à l'honneur la langue occitane, nos traditions, notre patrimoine et tout ce qui fait la richesse de notre belle Dordogne.

Félicitations aux organisateurs et à la commune d'Abjat-sur-Bandiat, aux nombreux bénévoles, aux associations, aux élus, habitants et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette magnifique édition.

Le Tour de France en Dordogne



Samedi 11 juillet, j'ai eu la joie de vivre le passage du Tour de France en Dordogne, à l'occasion du départ de la 8^e étape depuis les Allées de Tourny à Périgueux, en direction de Bergerac. Cette étape à travers la vallée de la Vézère et les sites emblématiques du Périgord Noir a offert une vitrine exceptionnelle à notre département, saluée par des milliers de spectateurs massés le long du parcours. Bravo aux collectivités, aux forces de l'ordre et à tous les bénévoles mobilisés pour la réussite de cette journée qui restera dans la mémoire de nombreux Périgourdins.

Excideuil — hommage à Camille Bedin



Vendredi 10 juillet, à l'invitation de Jimmy MORAND, Maire d'Excideuil, et Annie SARTORI, Présidente UNADIF-FNDIR- 24, j'ai participé à l'hommage rendu à Camille Bedin, maire de la commune de 1947 à 1957 et l'un des quatre-vingts parlementaires à avoir refusé, le 10 juillet 1940, d'accorder les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Engagé dans la Résistance, il sera arrêté en 1943 et déporté au camp de Neuengamme. Il fut libéré en 1945. Son vote fut un acte de courage politique et de conscience, guidé par la conviction que les libertés publiques ne pouvaient être abandonnées, même dans les heures les plus sombres.

Le Lanquais'Day



J'ai eu le plaisir d'être présente à Lanquais, aux côtés de son maire Michel Blanchet, à l'occasion du Lanquais'Day, une journée de mémoire et de transmission consacrée à la Libération.

Après l'ouverture de l'exposition de costumes et la présentation des véhicules historiques, le défilé militaire a traversé le village avant une halte au monument aux morts, où un dépôt de gerbe a rendu hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté. La cérémonie s'est poursuivie par la levée des couleurs, les prises de parole et le verre de l'amitié.

Merci aux organisateurs, aux bénévoles et à tous les participants pour cette belle commémoration.

Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE-K

[Cliquez ici](#)

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varaillas.

[Se désinscrire](#)

